

Si votre

**ABONNEMENT**

est échu

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans le dernier couvert de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

**Avril 1936**

Le soleil entre au Taureau le 20, à 1 h. 31 m. du matin.

☉ P.L. le 6, à 5 h. 46 m. du soir. - ☽ N.L. le 21, à 7 h. 33 m. du matin  
 ☾ D.Q. le 14, à 4 h. 21 m. du soir. - ♃ P.Q. le 28, à 6 h. 16 m. du matin.

D.	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Lev. Cou.
18	Sam.	b	De l'Oct. semind.	4 53 6 39
19	DIM.	b	QUASIMODO (1 cl.).	4 50 6 40
20	Lundi	fb	De la férie.	4 48 6 41
21	Mardi	b	Saint Anselme, Ev. Conf. Doct.	4 46 6 42
22	Merc.	tr	Saints Soter et Caius, Papes Martyrs.	4 44 6 43
23	Jeudi	tr	Saint Georges, Mart.	4 42 6 44
24	Vend.	r	Saint Fidèle de Sigmaringen, Mart.	4 41 6 45

Messe basse quotidienne de requiem permise.  
 La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une chance à tous

**NOS ABONNES**

Recrutez **UN** nouveau lecteur au

**"BULLETIN de la FERME"**

vous gagnerez votre abonnement pour un an

**L'Annuaire Statistique 1935**

"L'Annuaire Statistique 1935" de la province de Québec, présenté à l'Assemblée législative par l'honorable M. T.-D. Bouchard, paraît pour la vingt-deuxième année. Depuis la fondation de l'Office provincial des Statistiques en 1914, ce volume n'a cessé d'apporter annuellement les renseignements les plus précieux sur tout genre d'activité de cette partie du pays. Il établit la situation générale de la province d'après les données les plus récentes; les tableaux rétrospectifs qui accompagnent chaque chapitre permettent à chacun de mesurer les progrès réalisés ou, dans certains cas, les reculs. Tous les renseignements qui y sont contenus sont de source officielle.

Cette année, on y remarquera une innovation importante: pour la première fois, on présente un volume bilingue qui est la fusion des deux volumes qui, jusqu'en 1934, ont paru séparément, l'un en français, l'autre en anglais. Cette publication, distribuée dans presque tous les pays du monde, manifestera officiellement le caractère bilingue de la province de Québec. Très souvent, dans le passé, on a adressé des volumes unilingues là où il aurait fallu des volumes bilingues. En certains pays, disons en Tchécoslovaquie par exemple, on a pu être sous l'impression que la province de Québec ne reconnaissait qu'une seule langue officielle. Désormais, cette erreur est impossible.

Nonobstant le surcroît considérable de travail occasionné par cette refonte, d'autres modifications importantes n'en ont pas moins été apportées à la présente édition. Au chapitre de l'Instruction, un tableau récapitulatif accompagne maintenant les statistiques annuelles des écoles séparées. Un nouveau texte résume les récentes initiatives prises par le gouvernement pour favoriser le développement de la colonisation. Une étude de la production de la pulpe et du papier, considérée comme une seule industrie, complète les renseignements publiés jusqu'à présent. La section de la Statistique agricole a aussi modifié le mode de compilation des statistiques de l'industrie laitière; elle a groupé dans le même tableau les chiffres des beurrieres, des fromageries et des fabriques combinées. Enfin, les opérations des coopératives agricoles et celles des caisses populaires n'apparaissent pas en détail dans le présent "Annuaire"; elles font l'objet d'une nouvelle publication du Bureau des Statistiques.

**Lettre aux cultivateurs**

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

**Traitement contre le cœur brun du chou de siam****DÉVELOPPEMENT ET MÉFAITS DE LA MALADIE**

Le cœur brun est un trouble physiologique qui affecte le chou de Siam et qui en diminue la valeur alimentaire plus ou moins considérablement selon le degré d'infection. Malgré que cette maladie soit très répandue, il arrive très souvent que le cultivateur ignore sa présence lors même que son degré d'infection soit très prononcé. C'est une maladie que l'on constate généralement à l'arrachage, non pas par l'apparence extérieure du chou de Siam, mais uniquement par son apparence intérieure. Pour découvrir la maladie, il est donc nécessaire de couper le chou de Siam horizontalement; s'il y a infection, on constatera au début de la maladie des taches de couleur d'eau plus ou moins régulières vers le centre et à mesure que la maladie se développe, la couleur d'eau devient de plus en plus foncée et les petites taches se réunissent pour former une grande tache régulière. Dans certains champs, on a constaté un degré d'infection s'élevant de 80% à 90% et même plus. Dans ces cas, on peut dire que la récolte est une perte à peu près complète puisqu'il est pratiquement impossible de la conserver.

**TRAITEMENT ESSAYÉ CONTRE LE CŒUR BRUN**

Des expériences poursuivies, depuis quelques années à cette Station et sur les Stations de Démonstration du district de l'Est de Québec avec l'emploi du borax comme moyen de contrôle pour cette maladie, ont démontré que

ce produit employé à raison de 10 livres à l'acre et uniformément épandu sur le terrain avant le hersage contribuait considérablement à enrayer le développement de cette maladie. Les chiffres qui vont suivre, quoique basés sur quelques années seulement, confirment assez bien cet avancé.

Sur la Station Expérimentale de Ste-Anne, le travail fut poursuivi comme suit: sur 36 parcelles qui ont servi à cette expérience, 18 ont été traitées tel que mentionné plus haut et 18 ont été gardées sans traitement comme témoin. 360 racines ont été examinées dans chaque cas, c'est-à-dire, 20 racines par parcelle. Sur les parcelles traitées, 10 racines seulement étaient atteintes du cœur brun, soit 2.8%; tandis que sur les parcelles non traitées, le nombre de racines affectées était de 63, soit 17.5%.

Sur les stations de démonstration, des résultats analogues furent obtenus. La moyenne pour 10 stations est la suivante: sur les parcelles traitées, pour 100 racines examinées, 81.2% étaient exemptes de maladie, 15.8% étaient légèrement atteintes et 3% étaient très affectées. Sur les parcelles non traitées pour 100 racines examinées, 50.5% étaient exemptes de la maladie, 25.5% étaient légèrement atteintes et 24% étaient très affectées.

On peut donc conclure, d'après ces chiffres, que le borax peut rendre de grands services pour prévenir le cœur brun du chou de Siam puisqu'il a réussi à abaisser le pourcentage d'infection de 24% à 3%. On peut se procurer le borax à la Coopérative Fédérée ou dans les pharmacies.

"L'Annuaire Statistique" est divisé en 12 chapitres: 1.—Chronique historique de la province depuis les débuts du régime français jusqu'à nos jours; 2.—Caractère physique de la province de Québec, avec description géographique et esquisse géologique; 3.—Climatologie (phénomènes thermométriques et barométriques, précipitation, insolation, etc.); 4.—Population (classification, répartition, état civil, démographie, immigration etc.); 5.—Instruction (écoles primaires, complémentaires, primaires supérieures secondaires, supérieures, spéciales, etc.); 6.—Administration de la province (constitution du gouvernement, terres domaniales, colonisation, justice, établissements pénitentiaires, assistance, régie des liqueurs); 7.—Finances provinciales, municipales et scolaires; 8.—Production (agriculture, bétail, laiterie, forêts, mines, pêcheries, forces hydrauliques, animaux à fourrures, manufactures, richesse nationale);

9.—Communications et transports (voies, chemins de fer, automobiles, téléphones, télégraphes, postes, canaux); 10.—Activité économique (commerce, tourisme, banques à charte, bâtiments, compagnies, indices des prix, etc.); 11.—Travail organisé (grèves, lockouts, chômage, inspections du travail placement); 12.—Prévoyance (assurances, sociétés de secours mutuels, épargne, caisses populaires).

Ces chapitres comprennent 440 subdivisions et 21 graphiques. De tels chiffres suffisent à démontrer que "l'Annuaire", en ce qui concerne la province de Québec, a une portée encyclopédique et peut rendre de grands services à quiconque a intérêt à savoir où nous en sommes au point de vue éducationnel, social, économique et financier.

Ces statistiques ont été préparées et compilées par M. Gédéas Lecomte, rédacteur de "l'Annuaire", sous la direction de M. Jean-Charles Harvey.

**COLONISATION****Aurons-nous ce courage ?**

*Cependant que des milliers de cultivateurs ne font pas produire à leurs fermes, les denrées nécessaires à nourrir leurs familles et ne peuvent trouver des preneurs pour le foin ou les autres produits de leurs terres, par milliers, des familles agricoles se laissent vivre de charité publique. Elles ne possèdent aucun pouvoir d'achat.*

*Le règlement d'un tel problème requiert de la part des administrateurs, beaucoup de courage politique. La solution pratique se trouverait dans un plan efficace qui consisterait à maintenir sur la terre, ceux qui y sont déjà, à développer des terres nouvelles pour permettre l'établissement des fils de cultivateurs et à poursuivre une politique agressive favorisant un renouveau de culture familiale. Il faudrait que les milliers de familles agricoles qui vivent présentement de charité étagée, en ville, dans les villages, voire dans les paroisses agricoles, puissent sous peu se suffire à elles-mêmes.*

*C'est le seul remède capable de régler définitivement la question du chômage, en même temps qu'il résoudre celle du problème agricole.*

*Nous l'avons déjà dit. Au Canada, il se trouve quelque cinq cent mille personnes, actuellement dans nos villes et dans nos villages, que l'industrie ne pourra jamais réabsorber.*

*Que la cause de cet état de choses soit la surproduction dans des pays autrefois importateurs, que ce soit le développement du machinisme ou que ce soit les deux à la fois, le résultat en reste le même: l'industrie n'aura plus jamais besoin de ces citoyens, si ce n'est comme consommateurs, mais sans pouvoir d'achat parce que sans ressource.*

*Allons-nous laisser ces gens mourir de faim?*

*Nous laisseraient-ils les laisser mourir de faim?*

*Les ressources naturelles de ce pays ne sont-elles pas leur héritage? ... comme elles sont l'héritage des autres descendants des pionniers canadiens?*

*D'ordinaire, nos gens n'endurent pas la faim avec quiétude.*

*Ils se choisissent des administrateurs de la chose publique; ils croient être en droit de leur demander de ne pas oublier qu'ils sont citoyens comme les autres; de pas oublier que, comme les autres, ayant atteint vingt, vingt-cinq ou vingt-huit ans, ils ont droit de fonder des foyers pour y vivre honnêtement. Il s'en trouve même qui prétendent que l'Etat a intérêt à ce que la jeunesse canadienne ne reste pas oisive et qu'en plus, l'Etat a le DEVOIR d'administrer les biens des héritiers des pionniers canadiens de telle façon que cette jeunesse puisse se suffire à elle-même dans le plus court délai possible.*

*Il n'y a que la terre qui permet d'atteindre ce but, la bonne terre bien cultivée!*

J.-ERNEST LAFORCE.

**RÉSULT**

UN des résultats les plus obtenus par le Comité de l'orge, du Comité consultatif des services de qui a tenu sa réunion annuelle du 11 au 13 mars inclus, la coordination des travaux qui s'occupent de l'hybridation pour l'alimentation et de la vente de l'orge commerciale frappant de cette sélection que les sélectionneurs s'entendent aujourd'hui pour l'essai une série uniforme. Ces essais se poursuivent dans les provinces des Prairies et du Canada.

Le comité a publié un rapport passant en revue la situation en ce qui concerne l'orge. Cette déclaration a révélé la proportion de quatre-vingt pour cent de la récolte d'orge n'entre pas dans les voies

**NOS**

Mesdames, Messieurs,

Il y a déjà cinq ans, au moment où l'on commençait à parler de la dépression, l'abbé Jean-Baptiste Bourassa, pendant des années, missionnaire pour l'Ontario-Québec.

Depuis longtemps déjà, il avait saisi à désirer. Mais il n'avait pas moins s'intéresser à ce mouvement colonisateur.

C'est que de 1912 à 1914, il avait livré entièrement à son pays agricole qui ferait des québécois.

Grand, mince, la démarche avançant comme le défric à pied, conquiert la forêt et moissonnera des blés.

Prêtre, il l'était de tout son âme!

Il l'était au point de permettre à l'instruction de ce qu'il croyait devoir se développer. Que de familles n'ont-elles pas découvertes par ses enfants celui qui a la vocation religieuse!

Que de jeunes gens n'ont-ils pas en vidant sa bourse pour continuer leurs études.

Après avoir passé de nombreuses années dans les centres français au sud des Grands-Lacs, l'abbé fut tout de charité, l'abbé revint au Canada à la demande de l'évêque, Mgr Latulippe, qui immense diocèse peuplé accepta le poste de missionnaire. Mgr Latulippe l'abbé fit disparaître la forêt et créer par des familles qui ces terres et en feraient des familles qui formeraient des familles qui formeraient des familles. Il ne tarda pas à mourir.

La colonisation, il en parlait, il en rêvait!

Mais les pays qu'on lui avait montrés étaient si loin, si loins, pour la venue des familles, l'émigration était difficile. Ce qui éloignait des vieux cultivateurs de préparation, c'était la difficulté du défricage.

A peine nommé missionnaire, l'abbé Bourassa a fait une inspection générale et il pouvait disposer, et décider de campagne.

Les grosses familles a